

AUSSONNE

Actualités

AVRIL 2015 •

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Zoom sur

Les nouveaux élus juniors

p. 3

Tout savoir sur les finances publiques

p. 7





SOMMAIRE

	pages
Zoom sur	3
Le conseil Municipal Enfants	
Travaux	4-5
Ecole Louise-Michel, début des travaux Le Club House de foot se précise	
Finances publiques	7
Une fragilisation des recettes pour les communes	
Economie	8-10
Le tourisme en pleine éclosion	
Citoyens à l'honneur	11
Jean-Noël Roncato et Maxime Viaud en haut de l'affiche	
Social	12-13
Succès incontesté pour le premier atelier d'échanges de savoirs	
Enfance-Jeunesse	14-15
Le Projet Educatif Territorial en marche	
Culture et loisirs	16-17
L'album des manifestations	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Les temps forts	20
Notre-Dame du Rosaire inaugurée	

Cher(e)s administré(e)s,

2015 nous a vu entrer dans des juridictions différenciées de celles que nous connaissons : l'Intercommunalité a ouvert ses portes à la Métropole et la réforme territoriale nous fait appartenir à un nouveau canton, celui de Blagnac depuis mars dernier, et à une future Grande Région en décembre prochain.

Mais qu'est-ce qu'un nouveau territoire ou de nouvelles compétences sans dialogue, sans respect, sans considération entre chacun de ses membres ? Pas de dialogue, pas de respect, pas de considération, c'est pourtant la posture qu'a adopté le Président de Toulouse Métropole dans sa gouvernance et le dernier passage en force de la fiscalité 2015 en est la démonstration.

Nous attendons des nouveaux élus départementaux et des futurs régionaux qu'ils ne nous déçoivent pas et conservent leurs principes et leurs convictions au cœur des orientations et des priorités qu'ils dégageront pour l'intérêt général de leurs concitoyens.

Les élus que vous avez désignés y seront attentifs.

Le Maire,
Lysiane MAUREL



Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
IMPRIMERIE RELIEFDOC
Tél. 05 61 24 49 98

Citoyenneté

Le cinquième conseil Municipal d'enfants installé

Démocratiquement élus par les jeunes Aussonnais scolarisés en élémentaire, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ont été officiellement intronisés le 16 mars.



Elu pour un mandat de trois ans, le 4^{ème} Conseil Municipal des Enfants achevait sa mission en février. C'est donc une cinquième et nouvelle équipe qui vient d'être mise en place sous l'œil bienveillant des prédécesseurs et des élus locaux. 25 jeunes Aussonnais avaient fait acte de candidature et le 3 février, jour du vote, 15 d'entre eux ont été déclarés élus. Pour eux, le résultat prenait du sens puisque sur 355 enfants inscrits, 249 ont participé au vote.

Mais, comme l'exprimait Lysiane Maurel, « il ne s'agit pas d'une victoire en compétition et ceux qui n'ont pas été élus n'en ont pas démérité pour autant. Ils ont exprimé des idées dont il restera forcément quelque chose ».

Le scrutin s'est déroulé dans les conditions les plus proches possibles d'une élection traditionnelle : isolement pour le secret du vote, séance publique de dépouillement ; les parents ont été présents en nombre, lors de cette étape.

A l'issue du dépouillement, ont été déclarés élus : Noémie Hemar (127 voix) – Lucas Vignères (100 voix) – Maëlle Barreau (97 voix) – Matéo Zamboni (92

voix) – Marie Surmon (77 voix) – Loïc Gerbeau-Gentes (70 voix) – Ninon Bellaïche (69 voix) – Lucie Mahé (68 voix) – Pierre Beuillé (64 voix) – Lucas Blanchard (57 voix) – Camille Guillerm (57 voix) – Roman Le Dé (50 voix) – Maylis Moussaoui (50 voix) – Océane Cazelles (47 voix) – Léna Grymbaum (46 voix).

Une séance officielle d'intronisation

Parrainés par les élus du précédent CME, les nouveaux Conseillers Municipaux Enfants ont été officiellement installés lors d'une séance solennelle qui se déroulait le 16 mars dans la salle du Conseil Municipal. Accueillis par les élus locaux adultes, ils ont pris place et reçu tout le nécessaire utile pour exercer leur mandat : informations, agenda, stylo, calculatrice, cartable...

Les 15 élus sont entourés d'un comité de pilotage composé de « Sages », élus locaux ou membres de la société civile. Ce comité débat avec les élus juniors des idées expo-

sées, des projets, de leur faisabilité, des démarches à entreprendre pour leur aboutissement. Son rôle est également pédagogique puisqu'il aide à mieux comprendre les rouages des institutions de la République. Il est composé de Lysiane Maurel, membre de droit, Jean-Jacques Zamboni, Monique Gonzalez, Sylvie Lloubères, Marie Jousseau, Chantal Bails, Jackie Descamps. Le service Enfance-Jeunesse-Education coordonne les actions et soutient la mise en place logistique des projets.

Projets

Comme leurs prédécesseurs, les élus juniors seront appelés à connaître l'articulation des différentes instances de la République : Mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional, Assemblée Nationale, Sénat. Au cours de ces trois années, des visites explicatives seront organisées. Quant aux projets, s'ils ne sont pas encore définis de manière formelle, les professions de foi tendent à démontrer que les jeunes élus seront sensibles aux questions touchant à l'environnement, au cadre de vie.

Au fil des chantiers



Ecole Louise-Michel

Travaux préparatoires en cours

Il aura fallu attendre la fin des pluies et de la neige pour voir les scrapers entrer sur le terrain dédié au futur groupe scolaire Louise-Michel. Pendant deux mois, à compter de la mi-février, les travaux préparatoires se déroulent sur le site, rue Las Argilos. Traitement des sols, création de la plate-forme d'accueil des abris de chantier, clôtures de protection, le cadre est posé. Suivront très rapidement les travaux de terrassement et de réseaux... et le début d'une construction qui devrait durer près de deux ans. Des mesures ont été prises pour sécuriser la circulation piétonne et une information a été faite aux riverains sur le déroulement des opérations. L'école primaire Louise-Michel devrait accueillir les élèves à la rentrée 2016.

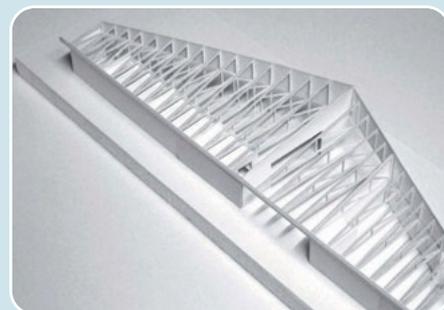
Une réflexion en amont

Cette école sera le transfuge de l'actuelle école maternelle Louise-Michel à l'étroit au cœur du village. Pendant que les murs montent, la réflexion se nourrit pour préparer la première rentrée de ce nouveau groupe scolaire. Elle associe l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : éducation nationale, mairie, parents d'élèves...

Avec l'assentiment de l'Inspecteur de l'Education Nationale, dès septembre 2015, une nouvelle configuration devrait être adoptée pour la direction des établissements. Elle préfigurerait la rentrée de septembre 2016.

Le scénario retenu prévoit une répartition de l'ensemble des classes en deux groupes scolaires distincts.

- En septembre 2015, l'école Jules-Ferry A, dotée d'une direction regroupera 16 classes élémentaires. L'école Jules-Ferry B et l'actuelle école Louise-Michel fonctionneront toujours dans leurs locaux respectifs, mais elles seront administrativement regroupées sous une même direction. Celle-ci « chapeautera » 4 classes élémentaires et 2 classes maternelles auxquelles s'ajouteront les 8 classes maternelles actuelles de Louise-Michel
- Dès septembre 2015, les deux directeurs en poste seront totalementement déchargés de cours et pourront donc assurer le fonctionnement des deux établissements.
- A la rentrée de septembre 2016, sous réserve de la stabilité des effectifs, l'école Jules Ferry accueillera 10 classes élémentaires et 6 classes maternelles ; l'école Louise Michel comprendra 10 classes élémentaires et 4 classes maternelles.
- La nouvelle carte scolaire est déjà à l'étude. Elle devrait être finalisée pour la rentrée de septembre 2015.



Club house

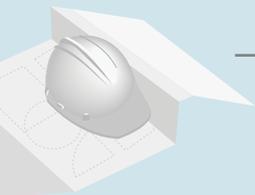
Confié à l'agence BAST (Bureau d'Architecte Sans Titres), le dossier de construction d'un club house au stade a fait l'objet d'un avant projet sommaire. Destiné à accueillir les activités du club de foot, le futur équipement précise ses contours. Il ne sera pas installé à l'emplacement de l'actuelle salle Germaine-Berrier. Il sera déporté vers la nouvelle entrée du stade, face aux terrains et aux tribunes et directement accessible depuis le grand parking. Cette infrastructure comprendra deux unités distinctes.

Le Club house destiné à l'Etoile Aussonnaise aura une superficie de près de 170 m² et se prolongera par une terrasse couverte qui offrira 60 m² supplémentaires de surface utile. Les footballeurs locaux auront à leur disposition un local technique, un bureau, une salle commune de 100 m², une cuisine, un office et des blocs sanitaires. La terrasse couverte prolongera cet ensemble ; sa fermeture par un portail pour des raisons de sécurité a été étudiée. Un chapiteau pourra, éventuellement, venir s'y accoler lors de manifestations importantes.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens et des investissements, un local plus modeste réservé aux espaces verts sur le même bâtiment comprendra, sur 80 m² environ, un bloc sanitaire et des salles de stock (matériel roulant)...

En terme de matériau, le bois sera un élément important de cette structure. Il sera utilisé au niveau de la charpente, des huisseries, des cloisons, des plafonds.....

Une fois l'Avant Projet Définitif validé par le maître d'ouvrage, une consultation sera réalisée afin de sélectionner les entreprises pour la réalisation des travaux. Le chantier devrait durer 8 mois environ.



Au Monument aux morts

Dernier point de finition après les travaux de restauration du Monument aux Morts, la pose des grilles est effective depuis la fin février. Les services techniques qui les ont remises en état et repeintes en ont profité pour mener des aménagements de sécurité en supprimant les fers de lance qui terminaient les barreaux. La grille qui entoure la place de l'église devrait, à terme, être traitée de la même manière.

Antennes relais Une charte en cours d'étude

Confrontée à la problématique des antennes-relais, Toulouse Métropole a décidé de mener une réflexion territoriale pour mieux gérer la question de l'implantation. Les stations radio-électriques sont des outils au service du développement économique de l'agglomération ; elles sont incontournables. Par contre, un groupe de travail est en pleine réflexion pour rédiger une charte, sorte de guide de bonnes pratiques en matière d'implantation. Cette charte engagerait Toulouse-Métropole, les maires des communes membres, des bailleurs sociaux et les opérateurs de téléphonie mobile. Elle s'appuierait sur les normes et réglementations en vigueur. Elle prendrait en compte des critères de santé publique, d'intégration paysagère... Les opérateurs seraient soumis à transparence et à obligation d'information.



Immobilier

La résidence Alsona au cœur de la nature

Elle sera, sur la route de Seilh, à deux pas du cœur de ville, mais veut cultiver l'ambiance champêtre : commercialisée par le Groupe Carrère, la Résidence Alsona est un projet immobilier ambitieux. Elle comprendra 79 logements dont 23 logements sociaux. Le programme mixera villas individuelles et bâtiments en R+2. Le site d'implantation est historiquement connu comme « village est ». Pour les néo-aussonnais, il jouxte un bras du Panariol et un espace boisé le long du Byars. Pour conserver cette qualité environnementale, les urbanistes ont réservé, au centre de l'opération, une place agrémentée de bancs et mobilier urbain. « Le souci d'intégration au site a prévalu », dit le promoteur. La tuile en terre cuite et les enduits de ton clair ont été privilégiés même si une touche de modernité a été apportée avec l'utilisation parcimonieuse de résille métallique. L'atmosphère sera malgré tout bucolique ; le groupe Carrère prévoit des poches végétales en direction du Panariol et du Byars, des alignements d'arbres notamment le long de la voirie. Enfin, toujours sous l'angle du développement durable, les logements respectent les normes RT 2012 (Règlementation Thermique) qui limitent la consommation d'énergie.

Plus d'infos : 05 34 40 48 00

En bref

Jardins solidaires - Le projet avance et avance bien. Avant la fin du mois d'avril, le Comité de pilotage sera constitué. Composé d'élus et de membres de la société civile, il sera force de propositions pour programmer des animations, assurer le bon fonctionnement et la coordination entre les différents usagers. Le comité de pilotage reviendra vers la population aussonnaise au moment où les travaux seront suffisamment avancés. C'est lui, en effet, qui recueillera les inscriptions des personnes intéressées. La consultation des entreprises est engagée et l'étude analytique de chaque dossier est en cours ; aucun lot n'est resté infructueux. Pour de plus amples informations, on contacte le CCAS - 05 62 13 47 28

Pex - Des travaux préparatoires à la construction du PEX, ont démarré sur le site. ce printemps, des interventions ont été menées pour déposer la ligne à haute tension dans le cadre d'une restructuration générale du réseau. En juin, de nouvelles interventions sont prévues pour protéger la conduite de gaz Haute Pression en vue du prolongement de la ligne de tramway. Cette opération sera réalisée par TIGF (Transport Infrastructures Gaz de France). L'aspect environnemental a également été pris en compte. Des opérations se poursuivent pour préserver les fossés favorables aux plantes (Cicendie Naine) ou insectes (Grand Capricorne) protégés. Ces mesures font partie du dispositif de suivi environnemental du projet.



Au conseil Municipal

Sébastien Rigaud, adjoint aux festivités et au cadre de vie

Le Conseil Municipal du 12 mars entérinait la démission de Maryline Lian de son poste d'Adjointe au Maire pour raisons familiales. Les élus ont eu à se prononcer sur les deux candidatures à la succession, celle de Sébastien Rigaud, présentée par Lysiane Maurel et celle de Sylvie Gioia-Massot, élue de la minorité. A 22 voix contre 6, Sébastien Rigaud était élu 7^{ème} adjoint. Il reprend la délégation confiée à Maryline Lian, les festivités et le cadre de vie.

Lysiane Maurel rappelait l'engagement profond de Maryline Lian dans la vie locale, en sa qualité d'élue pendant près d'un quart de siècle. Maryline Lian reste conseillère municipale au sein de l'équipe majoritaire.



Démissions de Frédéric Salaün et William Ango

Elus en mars 2014 en qualité de représentants de la minorité issus de la liste « Aussonne Unie, une nouvelle ambition » Frédéric Salaün et William Ango ont démissionné. Florence Garbin et Philippe Martin, leurs suivants sur la même liste minoritaire ont accepté de siéger. Le Conseil Municipal les a installés dans leur mission de conseillers municipaux dans sa séance du 26 mars. Bienvenue.

Elections départementales

1^{er} tour

Inscrits	4893	
Votants	2451	
Exprimés	2372	
Marie-Agnès Espa / David Gerson	488	20,57 %
Christelle Agostini / Thibaut Desseilles-Laurent	592	24,96 %
Pascal Boureau / Line Malric	704	29,68 %
Florence Garbin / Bernard Loumagne	241	10,16 %
Françoise Courrèges / André Montégut	198	8,35 %
Alain Rigout / Georgette Sauvaire	149	6,28 %

2^{ème} tour

Inscrits	4894	
Votants	2603	
Exprimés	2346	
Christelle Agostini / Thibaut Desseilles-Laurent	849	36,19 %
Pascal Boureau / Line Malric	1497	63,81 %

Pascal Boureau et Line Malric ont été élus conseillers départementaux du canton pour une durée de six ans.

Sécurité

Stop, place du 8-mai – Le parking de la salle des fêtes est un lieu fréquenté à l'occasion des nombreuses manifestations locales. Pour renforcer la sécurité dans ce secteur, un stop a été installé au débouché de la place sur la rue Saint-Cyr.



Cédez le passage à Las Graos – Pour les mêmes raisons de sécurité, un panneau de signalisation « Cédez le passage » a été installé carrefour du chemin de Las Graos et de la route de Cornebarrieu.

Délinquance à la baisse – Publiés par l'Observatoire de la délinquance de l'Agglomération Toulousaine, les chiffres parlent : les faits de délinquance constatés par les forces de la gendarmerie nationale ont baissé de 33,33 % entre février 2014 et février 2015 sur la commune et de 6,51 % sur l'ensemble des communes de Toulouse Métropole (sources Ressources et Territoires).

Environnement

Attention Nuisibles – Chaque année, il faut rappeler que si le printemps est une saison agréable, c'est aussi celle où il faut lutter contre les nuisibles pour éviter que l'été ne devienne un enfer. Sont pointés comme fauteurs de trouble en 2015 :

Le frelon asiatique – Il s'est imposé dans le paysage. En 2012, il a été classé dans la liste des dangers sanitaires compte tenu de la menace écologique et économique qu'il représente. Si vous repérez un nid sur le domaine public, un seul réflexe : contacter rapidement les services techniques au 05 62 13 43 88 - Pour toute intervention sur le domaine privé, une liste de professionnels formés et agréés est disponible sur le site www.fredec-mp.com

Le moustique-tigre - C'est le petit nouveau ! Il a été « mis sous surveillance » notamment en Haute-Garonne et certains départements sont déjà en alerte rouge. S'il ne représente pas un danger direct pour l'homme, le moustique-tigre véhicule quand même les maladies tropicales que sont la dengue et le chikungunya. Les autorités sanitaires tirent donc la sonnette d'alarme pour éviter la prolifération de l'espèce. Les précautions les plus efficaces à prendre consistent à enlever l'eau stagnante des récipients extérieurs : seaux, dessous de vases, petits bassins...

Une fragilisation des recettes pour les communes

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté en séance du Conseil Municipal du 12 mars a mis en évidence les modalités de la contribution de notre Commune au redressement des comptes publics annoncé dans la Loi de Finances votée par l'Etat en décembre dernier.

En 2014, la Commune a perçu en moins 45.646 € par rapport à 2013. En 2015, elle devrait recevoir 158.208 € de moins qu'en 2014. Cette dépréciation va continuer à progresser d'année en année pour atteindre 270.771 € en 2016 et 383.333 € en 2017. Ceci équivaut à une perte de financement de 857.958 € en 4 exercices, prélevée notamment sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Budget 2015, des engagements tenus

Le Conseil Municipal a voté le 26 mars dernier le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2015. La part « Investissement » de ce budget porte principalement sur l'ouverture d'équipements structurants et attendus comme la construction d'un nouveau groupe scolaire sur la ZAC Prunel (6.176.153 €), la construction d'un club house football et d'un local communal (497.989 €), la réalisation de jardins solidaires (164.014 €). Le montant total de la section d'investissement s'élève à 8.359.667 € celui de la section de fonctionnement à 7.799.071 € soit un budget total de 16.158.738 €.

Taxes locales, les taux 2015

La Collectivité a été, ainsi, amenée à proposer une nouvelle fiscalité afin de faire face à la baisse des dotations de l'Etat, et afin de maintenir le niveau des investissements et de la qualité des actions réalisées en direct par les services municipaux.

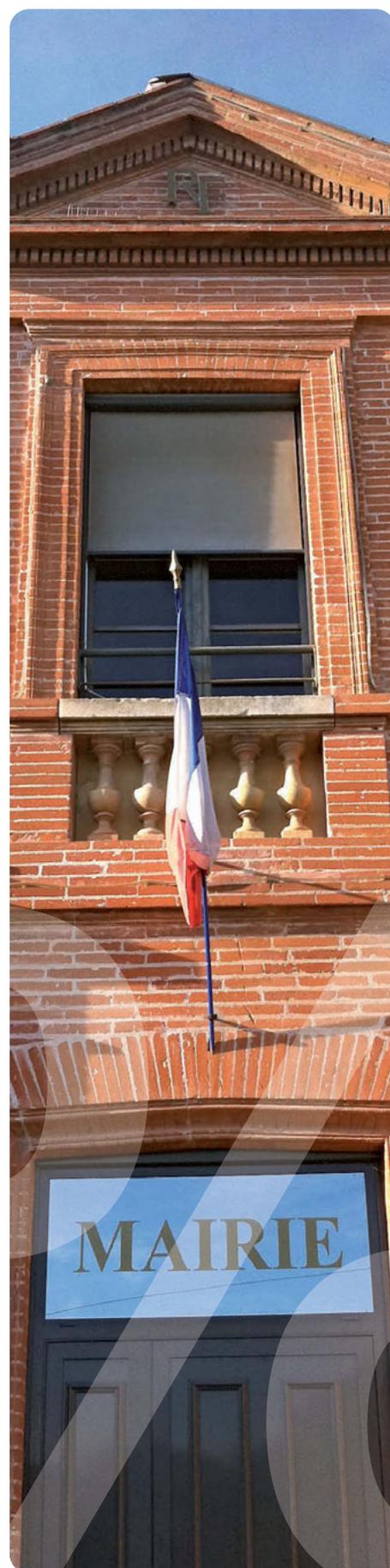
Taxe d'Habitation (TH) :	11,20 %
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) :	16,89 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) :	84,31 %

Pour rappel :

TAXES	TAUX 2013 AUSSONNE en %	TAUX 2014 AUSSONNE en %	TAUX MOYEN 2013, en % COMMUNES MEME STRATE DE POPULATION
TH	10,98	10,98	14,41
TFB	16,56	16,56	20,80
TFNB	82,66	82,66	57,75

La Dotation Globale de Fonctionnement, c'est quoi ?

Les collectivités territoriales perçoivent plusieurs types de dotations de l'Etat. Les communes, par exemple en perçoivent quatre différentes dont la plus importante est la Dotation Globale de Fonctionnement. Leur attribution remonte à une vingtaine d'années et à la loi de Décentralisation. L'Etat a transféré aux collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes...) des compétences qu'il exerçait jusqu'alors. Parmi celles-ci, en particulier, le développement économique, la formation professionnelle pour la région ou les transports et l'action sociale pour le département, mais aussi l'éducation ou la culture qui incombent pour grande partie aux communes... C'est pour compenser ces charges nouvelles que l'Etat a attribué des dotations aux collectivités territoriales. Aujourd'hui, engagé dans un effort de réduction de la dette publique, il demande aux collectivités de faire mieux avec moins.





Tourisme

Les Hortensias en pleine floraison

Situés à l'étage d'une demeure individuelle solidement plantée sur un beau jardin, les Hortensias se tiennent un peu à l'écart de la ville, sur le chemin de Barouna. Brigitte Gauran a ouvert le gîte il y a quelques mois à peine dans la maison qu'habitaient autrefois ses parents... Une façon de redonner de la vie après le deuil et de ne pas effacer complètement les traces de l'enfance.

Et le pari est réussi. Dès l'arrivée, les Hortensias offrent un environnement agréable pour des séjours de quelques jours ou de plusieurs semaines : le salon d'extérieur, sur la terrasse, ouvre ses fauteuils aux résidents. Le jardin clos permet de faire jouer des enfants, en toute sécurité ou de laisser gambader des animaux, aux Hortensias, ils sont admis !

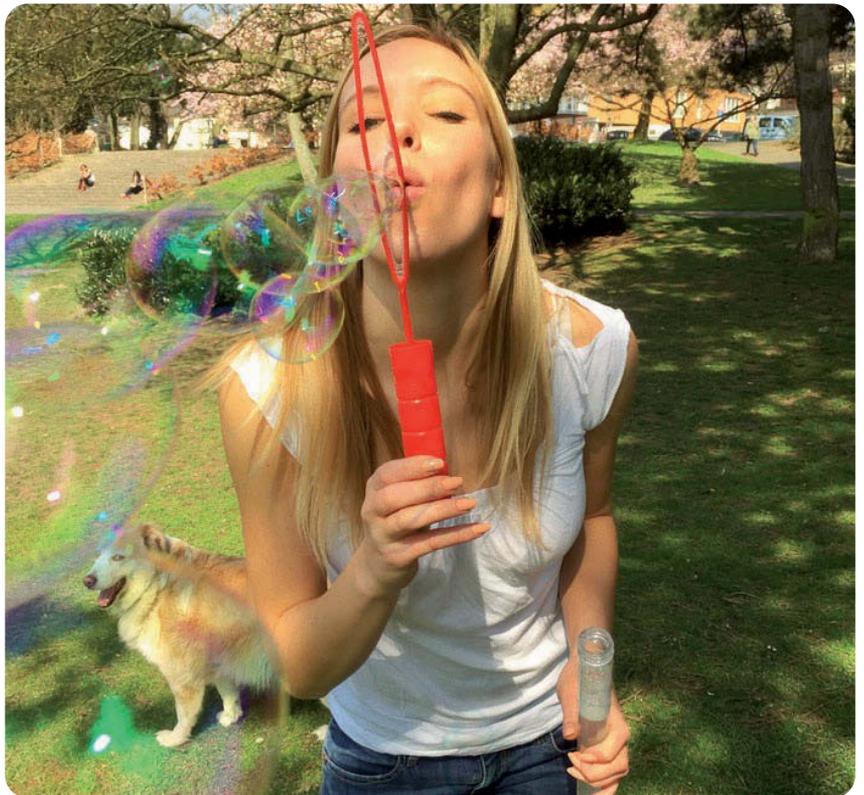
Le gîte est un T3/4, entièrement refait à neuf. Les pièces offrent un beau volume. Meublé et équipé, le logement dispose de tout le confort y compris en matière de réseaux (télévision, accès à internet) et peut accueillir une famille... Il a reçu l'agrément CléVacances (2 clés). « J'y tenais », dit Brigitte Gauran pour qui « ce label garantit le parfait état de l'appartement et la qualité de l'environnement ». Comme elle habite la maison voisine, elle soigne l'accueil lors de l'arrivée de ses clients. La location se fait à la semaine, voire à la mini-semaine. « Le public ciblé est autant la parentèle en recherche d'hébergement temporaire que les touristes de passage. Notre région a du potentiel, Aussonne bénéficie aujourd'hui d'une situation stratégique pour les visites et nous le faisons savoir » dit Brigitte Gauran.

Les Hortensias - chemin de Barouna
Brigitte GAURAN - Tél. 06 79 55 14 79

Accueil hôtelier

Un secteur en développement

Longtemps rurale, la commune s'inscrit dans la dynamique d'une agglomération de plus en plus attractive. Avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux centres d'intérêt, la ville s'ouvre à l'accueil hôtelier. En trois ans, ce domaine d'activités s'est développé discrètement mais sûrement et représente une quarantaine de nuitées. Il est possible de trouver une solution d'hébergement de courte durée via différentes formules d'accueil hôtelier. Le tourisme industriel se développe (chaînes d'Airbus, musée Aeroscopia, visites organisées d'entreprises...). Toulouse et son patrimoine historique sont à dix minutes par le tramway. Enfin, la forêt de Bouconne, le Gers... sont à deux pas de la ville... autant de pôles attractifs que les « hébergeurs » savent valoriser pour soutenir leur activité. Les initiatives prises sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont complémentaires et offrent une gamme de propositions variées en capacité d'accueil comme en installation. Outre les Hortensias, quatre autres Aussonnaises se sont inscrites dans cette démarche économique. Elles ont su reconvertir tout ou partie de leur patrimoine pour en faire des accueils temporaires chaleureux –chambres d'hôtes, maisons d'hôte, gîtes de ville... Tous ces hébergements temporaires ont été labellisés, gage de la qualité d'accueil. Mieux, les propriétaires jouent le jeu de la solidarité et le « téléphone aussonnais » fonctionne à merveille. Quant une logeuse ne peut pas accueillir un client, elle informe un collègue, une vraie synergie locale qui porte ses fruits et rejaillit, sur le commerce local : contrairement à l'hôtel, le gîte laisse libre de préparer ses repas et de profiter des produits locaux. « Et bien sûr, nous donnons la liste des commerçants locaux », dit Brigitte Gauran. Un effet ricochet, profitable aux commerçants.



Un véritable réseau de locations saisonnières

Aussonne est aujourd'hui en situation privilégiée. La ville conserve son image « campagne ». Mais elle bénéficie de la proximité de l'aéroport, de la desserte via autoroute et voies rapides. Elle constitue une halte pour des touristes entre le Nord de la France et l'Espagne, par exemple !

Sont répertoriés sur la commune :

Des chambres d'hôtes



La Maison Venitia

La villa Venitia fait un peu office de pionnière dans le secteur. En 2011, Renée Cavallin a rénové deux chambres d'hôtes dans une maison individuelle. Labellisées « CléVacances » (3 clés), elles sont situées au calme, chemin de Peyrelong. Depuis, la Villa Vénitia n'a cessé de s'adapter aux besoins. Sur un même site, elle regroupe quatre gîtes, et trois chambres d'hôtes labellisés CléVacances (3 clés). Modulable, la villa Vénitia offre une gamme très large d'accueil de la simple nuitée pour une personne à la semaine pour un groupe d'une vingtaine de personnes. Elle peut même, à la demande, servir des plateaux repas. La Villa Vénitia a drainé à Aussonne des touristes canadiens, israéliens et même... un diplomate...

Plus d'infos : Maison Vénitia – 773 chemin de Peyrelong – Tél. : 06 10 16 75 98 - Mail : renata_1952@yahoo.fr

La Villa d'Alsona

Elle est située en plein cœur du bourg, route de Daux. Lise et David Basset ont conduit une restauration particulièrement soignée de cette ferme bicentenaire, classée « Bâtiments de France ». Depuis, Lise Basset met à disposition trois chambres de charme et de grand confort, une salle équipée pour le petit déjeuner. Décor et thématique sont en harmonie pour la chambre bateau, la chambre romantique et la chambre indienne. La Villa d'Alsona est classée 3 épis Gîte de France et labellisée Charmance.

Plus d'infos - Villa d'Alsona - 67 Route de Daux – Tél 05 34 57 00 31 - Site internet : <http://www.lavilladalsona.fr>



Des Gites de ville

La villa Julia

Le gîte se situe au rez-de-chaussée de la villa du propriétaire avec entrée indépendante. Il bénéficie d'un environnement privilégié (piscine extérieure sécurisée, aire de jeux pour enfants, 7 000 m² de parc arboré et entièrement clôturé...). Maguy Arnoldo, peut donc garantir un séjour calme et agréable. Le logement peut accueillir 5 personnes. Entièrement rénové en 2012, il est pourvu de tout le confort, y compris climatisation, accès internet... Les clients apprécient ce qui explique le bon taux de remplissage en dépit d'une publicité discrète. « Le bouche à oreille et le réseau internet fonctionnent bien », dit Maguy Arnoldo. Labellisée Clévacances (3 clés), la Villa Julia est répertoriée sur Amivac, un service international d'annonces de locations saisonnières.

Villa Julia – 889 chemin de Lagassine – Tél 06 63 98 50 09 ou site www.amivac.com, gîte 63816



Gîte-apartement

Plus modeste en taille, le gîte géré par Jacqueline Zocca n'en est pas moins confortable puisqu'il a reçu, lui aussi, le label Clévacances (3 clés). Situé au rez-de-chaussée de la maison, il offre un cadre très agréable pour deux personnes. Bien conçu, rénové avec goût, bien équipé et doté des dernières technologies (wifi...), il est ouvert sur un jardin, avec terrasse et parking privé.

Contact : 06 63 46 58 76 - 05 61 85 06 49

Bien-Etre

Esthéticienne à domicile

Esthéticienne dans notre commune, Mallaury Legrand a une approche particulière de son métier. Très attentive au bien-être que l'esthétique peut apporter elle a choisi de se déplacer chez ses clients. Passionnée par son métier, Mallaury Legrand peut même intervenir, dans des structures pour personnes âgées, mais aussi « au domicile des personnes ayant des difficultés de mobilité ». Un peu de beauté pour un peu de santé. Contacts – 06 19 80 97 25

Cours de zumba fitness

Educatrice sportive et coach, Kate est aussi passionnée de danse et de fitness. Elle joint l'utile à l'agréable en proposant des cours de Zumba fitness. Formée aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Belgique et en Angleterre, son pays d'origine, Kate Charalambous compte une dizaine d'années d'expérience à son actif en qualité de coach. « J'essaye d'encourager les adhérents à exercer plusieurs disciplines pour un bon équilibre » dit-elle. Depuis peu, elle donne des cours de Zumba à Aussonne, le mercredi matin, de 10 h 15 à 11 h 15 en période scolaire. Les cours ont lieu au 36 rue du 19-mars-1962. Les personnes intéressées peuvent même participer à un cours d'essai avant de s'inscrire. Pour de plus amples informations, on joint Kate au 06 16 36 63 00 ou par mail kat11@myway.com – Sites www.katherine24.zumba.com ou www.fitnessinfrance.com

Informatique

Maintenance à domicile

Qui n'a jamais connu l'angoisse du bug ou du virus ! Oubliez vos problèmes. Auto-entrepreneur Aussonnais, Marian Veyriras met quinze ans d'expérience à votre service. « En général, les entreprises ont leurs spécialistes, mais pour les particuliers, voire les artisans, commerçants ou professions libérales, la gestion de l'informatique est plus compliquée », dit-il. C'est pourquoi, Marian Veyriras propose ses services sur toute la chaîne : réparations, dépannages, mais aussi formation (débutants, logiciels photos...) ou conseils et accompagnement avant l'achat, adaptation des logiciels... Sauf panne lourde, les dépannages ont lieu au domicile du client. Et pour les personnes qui travaillent, Marian Veyriras a prévu une amplitude large : il peut intervenir entre 8 h et 22 h. Contacts – Tél : 07 81 27 96 18 ou marian.veyriras@gmail.com

Profession de santé

Cabinet infirmier

Déjà installée en qualité d'infirmière libérale à Aussonne, Sabine Blazy-Rubio, a changé d'adresse. Elle exerce désormais au cabinet de soins infirmiers situé 137 route de Seilh où elle a rejoint Mmes Andrieu et Raynal. Elle reste joignable au 06 02 25 62 62 et via le secrétariat du cabinet : 05 61 85 08 66.



Commerces, artisanat

Dialogue ouvert avec la ville

La ville grandit, s'étend ; les activités économiques se multiplient, se diversifient. Pour mieux aider ce secteur, vital pour une ville, la mairie a missionné deux de ses conseillers municipaux Jean-Paul Bernès et Marie Le Guiriec. Ces deux élus vont étudier, avec les professionnels concernés, la problématique du secteur. L'objectif est tout d'abord de faire un état des lieux du potentiel développé sur Aussonne, éventuellement, de compléter le listing dont dispose la mairie. Des réflexions peuvent aussi s'engager pour améliorer l'existant. Signalétique, affichage, référencement sur le site www.aussonne.fr... côté ville, des thèmes sont avancés, mais ce sont surtout les préoccupations ou les suggestions des artisans et commerçants que Jean-Paul Bernès et Marie Le Guiriec souhaitent entendre. Un questionnaire a été envoyé début mars pour établir un état des lieux initial. Si des commerçants, artisans, entrepreneurs n'ont pas été informés et souhaitent participer à la réflexion, ils peuvent toujours le faire en contactant Jean-Paul Bernès ou Marie Le Guiriec en mairie - 05 62 13 47 20 - 07 76 04 96 78.

Ils avaient déjà été à l'honneur dans nos colonnes. Dans des domaines très différents, ils poursuivent un parcours exemplaire. Ils refont la « une » !



Tir au pistolet Jean-Noël Roncato poursuit son ascension

Il avait déjà figuré à la rubrique « Citoyens à l'honneur » : Jean-Noël Roncato récidive. Dans une discipline un peu confidentielle, le tir au pistolet, le jeune Aussonnais n'a pas manqué sa cible pour la saison 2014-2015. Aujourd'hui licencié au club de Libourne pour des raisons professionnelles, il a porté haut les couleurs de la Ligue Aquitaine. 4^{ème} au championnat de France indoor, 10 mètres pistolet, il était de la délégation présente en Slovénie pour les Championnats d'Europe. Dans le détail des épreuves, le jeune Aussonnais est champion de France en Standard, vice-champion en vitesse et 4^{ème} en précision. Toujours aussi passionné et assidu aux entraînements, Jean-Noël Roncato reconnaît que son intégration au sein d'un club de haut niveau a été bénéfique et stimulante. A 20 ans à peine, dans une discipline qui autorise une longue carrière, Jean-Noël Roncato va, c'est sûr, progresser encore. A la demande de ses coaches, il va même s'ouvrir à de nouvelles épreuves comme le tir aux 25 m ou aux 50 m. Un parcours à suivre de très près.

Métiers de bouche Maxime Viaud, Rabelais des jeunes talents

Il a l'avenir devant lui et quel avenir ! A 18 ans à peine, Maxime Viaud, apprenti à la Corne d'Or, relève les défis, les uns après les autres. Meilleur apprenti boucher départemental, puis régional et 4^{ème} meilleur apprenti national, il décrochait son CAP en juin dernier avec un 20/20 en pratique. Ce parcours sans faute vient de lui valoir une nouvelle distinction. Devant près de deux mille personnes, Maxime Viaud se voyait remettre des mains du Président de la République, François Hollande, le trophée Rabelais des jeunes talents. Le titre a d'autant plus de prix qu'il émane des professionnels des métiers de bouche et qu'il place Maxime dans les trois meilleurs apprentis bouchers de France. Les Rabelais des jeunes talents sont portés par la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) qui entend ainsi « promouvoir la culture gastronomique française ». Maxime Viaud prend cette mission à son compte : « les jeunes se détournent de ces métiers, pourtant, ils sont passionnants », dit-il, toujours aussi enthousiaste. « Des manifestations comme ces trophées sont stimulantes ; c'est une vitrine intéressante pour ces professions méconnues et qui offrent vraiment l'occasion de se réaliser pleinement dans son travail ». Et c'est le cas de Maxime qui, pas un instant, n'envisagerait de travailler une autre matière que la viande, matériau noble s'il en est à ses yeux.

A la Corne d'Or, Yves et Michèle Balondrade se réjouissent. Si Yves est un professionnel aguerri, il est aussi un formateur efficace. Plusieurs de « ses jeunes » ont brillé aux concours de Meilleur Apprenti de la Région. « Maxime, c'est le plus titré. Il le doit à son sérieux, à son travail, mais aussi à son goût pour cette profession. Et ça, pour un formateur, c'est réjouissant. Le voir progresser dans son parcours est un plaisir ! » dit Yves Balondrade qui l'a accompagné, jusqu'au grand Rex pour... déguster avec Maxime et sa famille ce moment de pur bonheur.



A gauche, Maxime Viaud

Lien social

Repas des Aînés

Plus de 400 convives étaient réunis à la Halle aux Sports, le 22 février pour le traditionnel repas des Aînés organisée par la Commune. La logistique assurée par le Comité des Fêtes est maintenant rôdée et si les aînés sont invités, c'est pour être bichonnés. Son succès, cette manifestation la doit au repas gourmand offert généreusement et au petit cadeau remis par la commune, mais aussi à l'ambiance amicale et complice savamment entretenue par la formation Pierre Lebrun. Lysiane Maurel, qui accueillait les invités, rappelait tout le soin que les agents du CCAS ou de la commune mettaient à accompagner les seniors dans la vie quotidienne, l'implication de chacun pour faciliter le maintien « chez soi », le plus longtemps possible. Evoquant les difficultés auxquelles les collectivités locales vont se trouver confrontées, elle assurait les aînés de toute l'attention des élus locaux pour conserver la meilleure qualité de vie possible... une qualité de vie qui se traduit déjà en chiffres : 400 aînés de plus de 65 ans autour de la table... assurément, on vieillit bien à Aussonne.



Echanges de savoir

L'atelier de couture est en fête !

A l'initiative du Centre Communal d'Actions Sociales présidée par Sylvie Llobères, adjointe au maire, avec le soutien technique et inconditionnel des agents et des membres du Conseil d'Administration, Aussonne se lançait le 21 mars dans un premier atelier « d'échanges de savoir ». Le principe est simple chacun vient soit avec une technique à partager, soit avec l'envie d'approcher une technique. Ceux qui savent transmettent, ceux qui ne savent pas apprennent ! C'est gratuit, convivial et citoyen puisque tout s'échange et rien ne se vend. Le premier atelier du genre touchait aux activités « textiles » : couture, tricotage, broderie, repassage, customisation de vêtements et même stylisme... « C'est un savoir qui ne s'apprend plus et pourtant, avec la crise, faire soi-même son ourlet ou recoudre un bouton, c'est incontestablement utile et économique », dit Sylvie Llobères. « Mais en poussant plus loin, on s'aperçoit qu'il y a aussi, tout simplement, du plaisir à faire par soi-même, pour soi ou pour ceux qu'on aime ». L'atelier a permis de le vérifier : enfants, adolescentes, jeunes femmes ou aînées... autour d'activités thématiques, bénévoles et visiteurs se sont retrouvés dans cette émulation. Venus avec la curiosité, ces derniers sont repartis avec l'envie. Généreux, les Aussonnais avaient, en amont, apporté de nombreux matériaux et outils de base : laines, tissus, aiguilles, galons, fermetures éclair... un stock impressionnant qui permettait de laisser libre cours aux essais créatifs. A la table des enfants, chacun est reparti avec sa réalisation : pompon, sac en tee-shirt, bandana... Cette première initiative a atteint son but, le partage citoyen de savoirs. Bénévoles et visiteurs ont exprimé leur enthousiasme pour ce type de manifestation qui pourrait se décliner sur d'autres thématiques comme le bricolage, le jardinage... D'ores et déjà de nouveaux ateliers seront programmés à la rentrée.





Richesses humaines Un souci d'information et de protection

Pour la bonne gestion de leurs services, les collectivités territoriales ont recours à des personnels dont les statuts peuvent être différents. En partenariat avec Pôle Emploi, la municipalité et le CCAS organisaient une réunion d'information en mairie. L'objectif était de donner aux contractuels, à temps complet ou incomplet, une lecture claire de leurs droits et devoirs. La disponibilité des référents de Pôle Emploi a permis d'aborder de nombreuses questions et d'éclairer la situation de chacun.



Service emploi

RV Jobs d'été

« Décentralisés » en 2014 à Cornebarrieu, les RV Jobs d'Été ont retrouvé leur lieu de prédilection, la salle des Fêtes d'Aussonne. Une nouvelle fois, en partenariat avec les relais emploi des communes de l'ex-« Blagnac Constellation », le PIJ et le service emploi local ont tout mis en œuvre pour offrir aux jeunes majeurs des occasions de rencontres avec des employeurs et une longue liste de jobs possibles. Concentré sur la matinée, ce rendez-vous a trouvé son public. 132 visites ont été comptabilisées. Les Aussonnais ont, logiquement, profité de cette opportunité. Bien rôdée, l'équipe organisatrice a cherché à proposer un panel assez large mais soumis à la disponibilité un peu restreinte d'employeurs potentiels. Ces « RV Jobs d'été » accueillent aussi deux nouveaux stands, le service civique et « Travailler à l'étranger », qui ont connu une bonne fréquentation. A l'issue de leur visite,

les jeunes étaient invités à remplir un questionnaire très fouillé. Le taux de satisfaction totale frôle les 25 % et près de 60 % des candidats aux jobs d'été se sont avoués satisfaits à plus de 75 % sur l'ensemble des propositions faites. PIJ et service emploi local vont analyser de près toutes les réponses recueillies pour proposer, en 2016, une édition encore optimisée.

A savoir

Vous avez manqué ce rendez-vous ?

Vous pouvez encore vous rapprocher du service local de l'emploi. Certaines offres peuvent arriver ponctuellement.

Contact : christelle.ango@aussonne.fr
ou tél 05 62 13 47 28

Vous êtes motivés pour un service civique ou pour travailler à l'étranger ?

Le PIJ est documenté et peut vous renseigner. Contact – PIJ 05 34 52 92 64

Plan canicule



Comme chaque année, la veille saisonnière du Plan Canicule est activée à partir du 1^{er} juin jusqu'au 31 août. Alerte et mobilisation maximale sont déclenchées sur ordre du Préfet en cas de canicule avérée exceptionnelle. Via le service de maintien à domicile, en particulier, le lien social établit la liste des personnes fragilisées, malades... qui pourraient avoir besoin de soutien. Mais si vous n'êtes pas inscrit sur cette liste et si vous craignez d'être seul, cet été, pendant ces épisodes caniculaires, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui enregistrera vos coordonnées et pourra vous contacter en cas de besoin.

Numéro unique : Pour toute information complémentaire sur le CCAS ou sur ses services on contacte un numéro unique : 05.62.13.47 28

En bref

Atelier couture suite

A la suite du succès de cet atelier, le CCAS récupère toujours du matériel qui peut être déposé soit dans ses locaux, 200 route de Merville, soit en mairie. De prochains ateliers auront lieu à la rentrée.

Générosité

Le foyer rural a offert au CCAS le reste des invendus laissés par les particuliers de la braderie. Le CCAS va remettre ce stock au Secours Populaire ainsi que des jouets qui ont encore été donnés.

Décidément, générosité rime avec Aussonnais.

En bref



Ecoles

Le Projet EDucatif Territorial en marche

En application de la nouvelle organisation du temps scolaire, la commune et l'Education Nationale achèvent la construction du Projet Educatif Territorial (PEDT).

En amont de sa signature, une démarche constructive d'un travail multipartenarial s'est engagée qui ouvre la voie à de nouvelles activités, articulées avec le projet d'école et les activités péri-scolaires et extra-scolaires. Le PIJ-Cyberbase apportera son expertise en matière d'informatique ; cette activité trouve toute sa place dans la passerelle créée avec l'atelier MAO (musique assistée par ordinateur) en place au collège. Dès le retour des vacances de Pâques et jusqu'à la fin de l'année scolaire, la mairie va mettre à disposition un encadrement compétent au service de l'école. France Kieser et Muriel Cauvin, animatrices de la cyberbase interviendront au cours d'ateliers ludiques qui se dérouleront soit au PIJ, soit dans la salle informatique de l'école Jules-Ferry. Cette initiative a aussi pour objectif de familiariser les enfants avec les outils et les techniques informatiques qu'ils vont être amenés à manipuler de plus en plus souvent.

Animations au collège

Les activités labellisées PEDT se mettent en place avec le groupe scolaire primaire Jules-Ferry B. Mais à travers le CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité), la mairie est déjà un partenaire attentif et fidèle de l'éducation. Au collège, depuis de nombreuses années, les animateurs du CLAP's encadrent des activités culturelles. Pour l'année 2014-2015, des ateliers skate, danse, création, film d'animation et Musique assistée par ordinateur connaissent un franc succès. Une formule « foyer » est également proposée pour les adolescents qui veulent juste parler, échanger, s'informer. 100 à 120 adolescents scolarisés de la 6^{ème} à la 3^{ème} participent à ces activités.

Caisse des Ecoles • Comme chaque année, la Caisse des Ecoles soutient les projets développés dans les établissements scolaires aussonnais. Elle contribuera au financement des classes transplantées (Vieille Aure pour les CM2, Luchon pour les CM1, Un jour à la ferme pour les CP...) ou d'autres initiatives comme le projet lecture des grandes sections maternelles avec la bibliothèque de Beauzelle, un projet spectacle avec les petites sections de Louise-Michel ou l'atelier musique et instruments des moyennes sections.

En fin d'année scolaire, comme le veut la tradition, la Caisse des Ecoles remettra aux élèves de CM2 admis en 6^{ème} un dictionnaire bilingue dans la langue choisie par l'enfant. Elle remettra également aux bibliothèques des deux écoles, une dotation en livres.

Chantiers verts • Depuis quatre ans, une initiative pilotée par le service enfance-jeunesse-éducation avec le partenariat du CCAS et du Centre Technique Municipal offre aux adolescents la possibilité d'aider les seniors de la ville pour de menus travaux : petit bricolage, entretien du jardin.... Ces chantiers s'inscrivent dans les programmes VVV (Ville-Vie-Vacances) et se déroulent pendant les congés scolaires ; les tâches accomplies ne demandent aucune spécificité et se situent hors champ concurrentiel. Le prochain chantier vert de quelques jours aura lieu début juillet. Comme les précédents, il ouvrira droit à compensation sous forme de loisirs : mini-séjours, sorties... Ces initiatives sont réservées aux jeunes Aussonnais.

Au Pij, des ateliers gratuits... et ouverts à tous • Le PIJ a mis en place des ateliers thématiques variés. Pour le semestre à venir, l'équipe propose des ateliers de :

- Création de site internet et de blog, le mercredi 6 mai, les mercredi 3 et samedi 6 juin.

Les ateliers sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire. Contact - PIJ/Cyber-base, 3 rue du fort - 05 34 52 92 64 - Sur Internet : www.aussonne.fr rubrique : Enfance Jeunesse Education pij31.aussonne@crij.org

Ouvert-Fermé • Pour faciliter l'organisation des familles, le service Enfance-Jeunesse-Education a déjà fixé les dates de fermeture de ses structures :

- Toutes les structures municipales de loisirs seront fermées le lundi 13 juillet
- Les structures petite enfance, -crèches et relais d'assistants maternels- seront fermées du 9 au 30 août. Reprise le mardi 1^{er} septembre
- Les accueils de loisirs seront fermés le jeudi 27 août pour la journée de formation des agents territoriaux du service. Ils seront également fermés le vendredi 28 août pour permettre le réaménagement des locaux avant la rentrée. Les accueils de loisirs reprendront donc leur fonctionnement habituel le lundi 31 août.



Parents d'élèves

Prévention des risques et premiers secours

C'est une équipe dynamique, ouverte sur l'extérieur, qui est aux commandes de l'Association des Parents d'Elèves. « L'école, c'est une des composantes de la vie et de la ville. Elle ne peut pas rester cloisonnée », dit Hélène Haro-Hemar, la jeune présidente. Et elle assume !

Pour preuve, à Noël, les invendus de la bourse aux jouets étaient venus enrichir le stock constitué par le CCAS au profit d'enfants défavorisés ou d'associations caritatives. Pour preuve encore, ce partenariat avec le commerce local pour la vente des galettes des rois.

Mais la dernière initiative en date allait plus loin puisque l'objectif était de sensibiliser le grand public, à partir de 12 ans, à la sécurité en général. Après une séance d'information sur la prévention des risques, la deuxième étape proposait aux Aussonnais de les initier aux gestes de premiers secours. Maman aussonnaise et membre de la Croix Rouge Française, Perrine Durand faisait le lien. « Nous restons dans la mission de la Croix Rouge qui est d'informer et former le public sur la prise en charge de l'urgence cardiaque, de l'AVC ou de le familiariser à l'utilisation des défibrillateurs* ». Cinquante personnes ont participé à cette séance très formatrice. La commune a mis la salle des Fêtes à disposition, la Croix Rouge a mobilisé cinq formateurs et le matériel nécessaire : mannequins, défibrillateurs... La séquence programmée a fait le plein et l'APE n'a pas pu satisfaire toutes les demandes. En fin de soirée, une attestation était remise à chaque participant.

Les prochains rendez-vous

D'ici le mois de juillet, l'APE développera encore de nouvelles actions :

Formation :

Après la sensibilisation à la prévention des risques et l'initiation aux gestes de premiers secours, l'APE et la Croix Rouge organiseront une formation diplômante, EPS1 (Enfant, Prévention et Secours niveau 1) le samedi 6 juin. La participation sera limitée à 30 personnes. L'inscription est obligatoire.

Fête :

Comme chaque année, l'APE fera la fête, le 30 mai, avec parents, enfants et tous les Aussonnais qui voudront bien partager un temps convivial pour la kermesse. Installés sur l'esplanade des Fêtes, les stands feront la part belle aux jeux, animations, ventes de gâteaux...

Fournitures :

L'APE a récupéré, auprès de chaque enseignant, la liste des fournitures nécessaires pour la rentrée 2015-2016. Via des achats groupés, elle a pu obtenir des tarifs préférentiels qui profiteront aux parents. Autre avantage, à partir des listes remises pas les familles, les bénévoles de l'APE se chargeront du dispatching auprès des parents : stylos, cahiers, feuilles et autres fournitures... de quoi débarrasser les familles du casse-tête des courses en septembre.

Plus d'infos
<http://apeaussonne.wifeo.com>



Exposition, un point c'est tout

La patience est un art... et l'art du point compté est un jeu de patience. La dernière exposition inscrite dans le cadre de la saison culturelle l'a démontré. En livrant au grand jour des travaux très personnels, Paulette Mech a donné à découvrir toute la finesse que peut compter un... point compté. Légers comme autant de partitions, ses tableaux classiques ou contemporains sont une musique pour les yeux. Rayonnante au Moyen Age, cette technique a, depuis un certain temps, été oubliée. Elle exige temps, patience et minutie... des notions qui s'accommodent mal avec le rythme trépidant de notre quotidien. Paulette Mech, elle, a fait son choix et trouvé dans cette technique, matière à dérouter un écheveau de plaisir dans la finesse d'un motif ou les mille nuances de ses couleurs. Pendant dix jours, à la salle du Conseil, le temps a suspendu son vol et les visiteurs ont retrouvé, outre l'harmonie et la beauté des œuvres, comme un appel à la sérénité.



Carnaval(s)

Froid mordant et flocons de neige, Sa Majesté Carnaval était un peu à contretemps pour mettre fin à l'hiver comme le veut la tradition. Mais à Aussonne, on a déjoué ses ruses : atelier maquillage, déguisements et regroupement se sont faits bien au chaud dans la salle des Fêtes avant le départ d'un défilé un peu écourté. Dommage, les décors réalisés par les accueils de loisirs étaient particulièrement soignés et... fleuris ! Une évocation du printemps qui n'a pas fait venir le soleil.

Mais les tout-petits du Relais d'Assistants Maternels, des crèches de Prestillou et de Prunel et de la crèche associative Gros Câlin ont pris la revanche : c'est par un soleil radieux qu'ils ont défilé, comme chaque année, dans les rues du village, autour de la mairie.



Union Harmonique

Tout nouvellement installé à la tête de l'Union Harmonique, François Mahenc a honoré les rendez-vous fixés par l'actualité. Le 14 février, il orchestrait l'accompagnement musical de la cérémonie d'inauguration à l'Eglise, le 7 mars, il conduisait 35 musiciens pour le concert de printemps. Dans la Halle aux Sports, devant près de 200 auditeurs, il a démontré que le départ de Jean-Guy Olive ne laissait pas orphelins des musiciens. Tous ont parfaitement joué la partition d'une formation de qualité, bien formée et bien dirigée dans un répertoire éclectique et plaisant comme l'Union Harmonique sait en présenter à un public toujours fidèle.

Le prochain rendez-vous de l'Union Harmonique est fixé au samedi 27 juin à 21 h, en plein air sur l'esplanade des Fêtes

La remise du fanion « 25^{ème} anniversaire »
au cours de la réception officielle



Basket

Le cœur dans les paniers

Ils ont récidivé ! A l'Union Sportive Aussonnaise, on pratique le basket, mais aussi la convivialité et la générosité. Discret mais réceptif aux causes humaines le club de basket a participé, en février à l'opération « Resto Bébé du Cœur »... En mars, pour la deuxième année consécutive, les basketteurs aussonnais ont aussi mis le cœur au centre du terrain. Ils ont programmé un match de gala pour soutenir Emilien, cet adolescent Aussonnais fragile, dont l'éducation passe par des soins constants et des équipements lourds. Les deux équipes ont livré un beau spectacle sportif qui n'a jamais dérogé aux règles du fairplay. Le résultat importait peu, seul le spectacle comptait. Les locaux ont livré un match égal à leur geste : engagé !



Etoile Aussonnaise

Tournoi international

C'est la plus grande fête des jeunes et la plus grande fête du football de tout le secteur... Et ça fait 25 ans que ça dure ! Le tournoi international de football, à Pâques, c'est la magie signée « Etoile Aussonnaise »... une manifestation hors normes qui n'a jamais connu d'interruption. Plus de mille jeunes, leurs accompagnateurs sur le stade pendant le week-end pascal, c'est un déferlement d'énergie, d'enthousiasme, d'espoirs pour les joueurs comme pour le public. Sur les terrains, les 4 et 5 avril, le 25^{ème} tournoi international alignait des chiffres impressionnants : 40 équipes d'U6/U7 à U 8/9, 20 équipes U11, 20 équipes U 13, 12 équipes U 13, 10 équipes U17. Mais la manifestation sportive sert aussi de cadre à une belle rencontre culturelle ; cette année encore Aussonne a accueilli des équipes venues de la France entière, mais aussi d'Algérie, d'Espagne et de Madagascar. Le tournoi, c'est aussi l'engagement de commerçants locaux aux côtés des organisateurs et c'est, surtout, la disponibilité sans faille d'une équipe de bénévoles omniprésente sur le stade pendant de longues journées. Cette 25^{ème} édition, comme les précédentes aura marqué une nouvelle fois la réussite du sport et du fair play !



Ecole de rugby

Le plaisir avant tout

Depuis quelques saisons, l'école de rugby a repris de l'énergie et rassemblé de jeunes pousses. Et elle entend bien continuer sa bonne progression. Elle recrute donc des enfants pour la prochaine saison. « Aucune sélection n'est faite ; il s'agit de faire découvrir le jeu collectif et les grands principes du rugby » dit Denis Laurens, le président. L'école engage des garçons mais aussi des filles, nés entre 2002 et 2010. Des éducateurs formés encadrent ces jeunes dans un esprit familial et convivial.

Pour renseignement ou pour effectuer une pré-inscription on contacte Denis Laurens au 06-34-01-82-31 ou par mail : denis.laurens31@orange.fr.

Foyer rural

On fait le vide



Après le succès de la braderie de printemps, le Foyer Rural innovait encore cette année avec un « vide-dressing ». Chez les adultes, le vestiaire ne change pas forcément avec la taille, mais avec la mode. Certains vêtements, chaussures, accessoires... de qualité restent, du coup, au vestiaire ou dans les placards alors que d'autres adultes pourraient en profiter. Pour la première fois cette année, l'équipe de bénévoles du Foyer a donc lancé la première édition du vide-dressing, les 18 et 19 avril.

Cette manifestation n'annule pas les rendez-vous bien installés dans le calendrier local. La prochaine édition du vide-grenier se tiendra le 7 juin, au cœur du village.

Plus d'infos : Tél 05 61 85 33 29

email : foyerruralaussonne@orange.fr.

Site : www.foyer-rural-aussonne.fr.

Le Foyer Rural tient également une permanence tous les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30 sauf pendant les congés scolaires.

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Agir pour Aussonne avec la Gauche »

Il nous semble important de revenir sur les éléments qui ont guidé la conception de notre budget communal 2015 :

- des éléments extérieurs : - le choix gouvernemental de redresser les comptes publics de la Nation avec comme corollaire l'abaissement d'années en années des dotations de l'Etat vers les Collectivités pourtant pourvoyeuses d'investissements et donc de développement économique, - la diminution des attributions communautaires et des subventions départementales, - la perte devenue évidente d'une entrée financière que représentait la construction prévue pour 2017 du Parc des Expositions et repoussée d'emblée par la nouvelle gouvernance métropolitaine,
- des paramètres internes : - la constante volonté de maîtriser la fiscalité tout en faisant évoluer les infrastructures communales pour maintenir une qualité de vie et d'accueil aux Aussonnais, - du fait des nouvelles règles extérieures, des obligations à revoir nos dépenses encore plus près tout en conservant le niveau reconnu de nos services et la compétence de nos agents.

La feuille de route que nous avons mise en place passe par la poursuite de cette qualité, la réalisation d'équipements structurants, solidaires et judicieux. Mais elle a un coût.

Et le financement de ce coût doit s'établir sur le long terme. Et si de véritables efforts ont été faits par tous, élus et agents, de contrôler au plus près les dépenses, il n'empêche que ce sont les recettes qui détermineront les possibilités réelles d'assurer le développement attendu. Au-delà du recours à l'autofinancement propre à la commune (issu de notre gestion rigoureuse) et à l'emprunt, c'est bien la fiscalité qui reste la clé de notre fonctionnement. Néanmoins nous avons décidé de ne faire progresser que de 2% cette part de financement après un gel en 2014. C'est la participation de chacun d'entre nous qui sera déterminante pour la réalisation d'investissements prioritaires comme la construction de l'école Louise Michel.

C'est ensemble que nous pourrons avancer.

Lysiane MAUREL - Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

Lors du Conseil Municipal du 26 mars 2015, Mme Le Maire a décidé d'augmenter le taux des impôts locaux (foncier, taxe d'habitation et foncier non bâti) à Aussonne alors qu'il y a à peine un an, elle promettait, sur un tract, pendant sa campagne électorale, de les geler pendant 2 ans !

Après une politique nationale mensongère, voilà une politique communale calomnieuse.

La Cour des Comptes a indiqué que la masse salariale est trop importante dans les Collectivités Territoriales alors que des transferts de compétence ont été mis en place en 2009. Mme le Maire a décidé de ne pas faire d'économie sur ce sujet alors que nous avons 3 fois trop d'employés.

Une bien étrange façon de gérer une commune en augmentant sans cesse les impôts !

L'opposition a voté contre le budget !

Après la démission de Mr Salaun et Mr Anjo, nous souhaitons la bienvenue à Florence Garbin et Philippe Martin, nouveaux conseillers municipaux de l'opposition.

Sabrina SUZE - Chef de l'opposition
Et son équipe



Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques
 05 62 13 22 90

Police municipale :
 05.62.13.47.24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation
 05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistantes Maternelles : 05 34 52 03 65
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour Adolescents (CLAP's) : 05 61 85 51 71
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28
 Fax : 05 61 59 53 80
 CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73
 - Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
 - Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
- Lien Social - 200 route de Merville
 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac
 Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 34 57 46 24
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert
 A Colomiers - B.P 122 - 31772
 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90
 - A Aucamville - Tél 05 62 80 45 88

Conseillers Départementaux :
 Pascal Bourreau - Line Malric

Conseiller juridique

Robert Olié, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2ème vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistances sociales

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain Savary.ZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Collecte de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle associative n°1. Plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda, ou www.dondusang.net / onglet chercher une collecte.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Ausson' du rock

M. Prévost - 06 76 51 74 35

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 03 54 - Permanences tous les deuxièmes mercredis du mois, à 20 h 30, à la salle associative n° 3

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79
 M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

Mme Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaieté

M. Barbiero - 05 61 85 18 70

Comité des Fêtes

Mme Lian - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuisine en vie

Mme Kirch - 06 29 97 71 22 ou 05 34 52 93 74

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Marcel

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Fnac

M. Gros : 05.61.85.13.17

Foyer Rural

M. Tessède - Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Gloaguen - 05 62 13 74 05

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Canghuilhem

aussonne.judo@gmail.com

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les Amis d'Emilien

Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 05 61 42 71 40

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme Haro-Hémar -

contact@apeaussonne.fr

Parents d'Elèves de Jules-Ferry

Marion Barreau - 05 34 59 19 78

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

Rugby-Constellation

M. Bernès - 06 80 35 14 34

Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 85 15 14

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

M. Odorico

Union Sportive Aussonnaise - Basket

M. Lefevre - Mme Goncalves

Da Costa - aussonne.basket@free.fr

Délégations Départementales ou Régionales :

- **Chiens Guide d'Aveugles**

Tél. 05 61 80 68 01

- **Association des Sclérodermiques de France**

Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En mai

- Mercredi 6 mai de 18h à 20h au Point Information Jeunesse, atelier de création de site internet et blog
- Vendredi 8 mai à 11h au Monument aux Morts, dépôt de gerbes et commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- Samedi 9 mai à 21h à la Salle des Fêtes, soirée country organisée par le Dancing d'Auss
- Jeudi 14 mai toute la journée à la Halle aux Sports, tournoi annuel de tennis de table
- Dimanche 17 mai toute la journée route du Stade, concours Agility accueilli par le Club Canin Aussonnais
- Mercredi 20 mai, ramassage des encombrants. Inscription nécessaire en Mairie : 05.62.13.45.74 ou 05.62.13.45.71
- Samedi 23 mai toute la journée à la Halle aux Sports, tournoi de badminton
- Samedi 30 mai à 21h à la Halle aux Sports, gala de danse de l'école de musique
- Samedi 30 mai, en matinée, sur l'Esplanade des Fêtes, kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves

En juin

- Samedi 6 juin, à la Salle des Fêtes, formation de secouristes organisée par l'Association des Parents d'Elèves à la Salle des Fêtes. Inscription obligatoire - contact@apeaussonne.fr
- Dimanche 7 juin toute la journée en Centre-ville, vide grenier organisé par le Foyer Rural
- Samedi 13 juin à la Halle aux Sports, fête du club de basket
- Samedi 13 juin à la Salle des Fêtes soirée théâtre organisée par le Foyer Rural
- Dimanche 14 juin à la petite halle place Jean-Jaurès, départ et arrivée de la rando de la Save organisée par le cyclo-club aussonnais
- Dimanche 14 juin, tournoi de badminton
- Du mercredi 17 juin au samedi 4 juillet tournoi annuel de tennis
- Jeudi 18 juin au Monument aux Morts, commémoration de l'appel du Général De Gaulle
- Samedi 20 juin à la Salle des Fêtes, gala de l'école de musique
- Mercredi 24 juin, à l'Esplanade des Fêtes journée plein air de la FNACA
- Jeudi 25 juin, à la salle associative n°1 don du sang
- Jeudi 25 juin à 12h au boulodrome, repas de plein air organisé par le Club de la Gaieté
- Vendredi 26 juin à 20h à l'Esplanade des Fêtes, spectacle de l'ALAE suivi du feu de la Saint Jean à 23h
- Samedi 27 juin à 21h à l'Esplanade des Fêtes, concert de plein air avec l'Union Harmonique

En juillet

- Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, sur l'Esplanade des Fêtes, fête locale. Feu d'artifice le vendredi à 23h
- Lundi 13 juillet à la Halle aux Sports, bal du 14 juillet

Etat civil

Naissances : Pablo Quessette (02 01) - Alban Breuzin (17 01) - Jules Ibrahim (20 01) - Naëlia Schattel Ly Bliia May (22 01) - Lou Maillard (23 01) - Vincent Claraz (23 01) - Mylène Mazars (25 01) - Dayann Bignolais (31 01) - Valérie Lievy (10 02) - Chloé Brille (13 02) - Sophia Natali (20 02) - Sana El Gami (20 02) - Noémie Jaillon (21 02) - Raphael Jaillon (21 02) - Aaron Thiéblemont (22 02) - Justine Saret (25 02) - Maël Bergé (03 03) - Bastian Montané (08 03) - Elliott Bouisset (10 03) - Raphael Montagut (21 03)

Mariages : Hélène Debord et Samuel Delsuc (10 01) - Estera Roman et Sam Mihai (14 02) - Brigitte Meignant et Serge Blajan (14 02) - Alexandra Labiesse et Didier Solchaga Molina (14 02) - Norlala Ramangaseheno et Gerald Pastel (04 04) - Audrey Lenoble et Clément Martin (04 04) - Najia Kziz et Charas Oukziz (18 04)

Décès : Nicole Creusot (25-12) - René Roux (05 01) - Martine Lagarde (05 01) - Hermine Garcia (09 01) - Teddy Pupin (17 01) - Marie-Christine Balza (19 01) - Lionel Bueno (24 01) - Daniele Rives (12 02) - Noël Taranfino (27 02) - Andrée Baudelet (04 03) - David Perillaud (06 03) - Léontine Perinet (07 03) - Christian Dorbes (08 03) - Pierre Delsol (13 03) - Monique Solureau (23 03) - Szkolnik Jean (30 03)



Notre-Dame du Rosaire

La renaissance

Attendue depuis plus d'un an, la réouverture de l'église a constitué un temps fort et rassembleur bien au-delà de la seule communauté paroissiale. « L'église est le témoin des grands événements de l'histoire locale », rappelait Monseigneur Le Gall qui présidait l'inauguration officielle, le 14 février. Cet événement en était un nouveau témoignage. Portée musicalement par l'Union Harmonique, l'inauguration officielle s'est vécue en deux temps. Le premier a donné la parole aux représentants des collectivités territoriales qui ont soutenu cette remarquable restauration. En premier lieu, Lysiane Maurel maire, rappelait la lourde mise en oeuvre pour redonner à l'église tout son lustre. Et l'action continue puisqu'il convient désormais de

donner à ce bâtiment un environnement digne : la rénovation du parvis est donc inscrite au budget 2015. Véronique Volto, conseillère générale, au nom du département, se réjouissait aussi de constater que l'aide apportée avait conduit à une belle réussite. Enfin Françoise Imbert, députée, rappelait le rôle fédérateur de cette église dans la vie locale tout comme celui de la laïcité.

En introduction à un office très recueilli, Monseigneur Le Gall abondait dans le sens de cette église, symbole de rassemblement et de paix. Le deuxième temps était tout entier consacré à la liturgie. L'équipe paroissiale et la chorale avaient préparé avec soin ce premier office qui marquait la pleine renaissance de Notre-Dame du Rosaire.